

*Impôt sur le revenu*

Nous savons tous que quiconque dispose de sommes illimitées en arrive au point où il dépense pour le plaisir et gaspille éventuellement sans raison, car il peut toujours puiser à même les ressources sans cesse fournies par les contribuables. Un chef de gouvernement pourrait-il créer un groupe de quelque 200 fonctionnaires s'il ne disposait pas de fonds illimités? Quelle relation existe-t-il entre la création d'un groupe de civils au sein du ministère du solliciteur général et les fonctions du solliciteur général comme ministre titulaire de ce portefeuille? Le ministre était-il au courant de la formation d'un tel groupe, et a-t-il approuvé cette mesure?

Comme le directeur général de la sécurité de la GRC et la direction qui fait partie de son ministère sont directement comptables de leurs actes au premier ministre, est-il juste de demander au solliciteur général d'endosser la responsabilité de son poste? Non seulement le premier ministre a-t-il sapé le fonctionnement de la GRC, mais je pense que l'autorité du solliciteur général a également été dégradée et mise en doute. Il est certain que le ministère du solliciteur général dispose de fonds considérables qui lui viennent du contribuable canadien.

Le commissaire de la GRC, qui est censé être chargé du corps de police qui est sous sa direction, est comptable au solliciteur général, comme il se doit. Pourquoi, dans ces conditions, le directeur général de la sécurité qui fait partie de ce corps pourrait-il communiquer directement avec le premier ministre sans passer par le commissaire ou par le solliciteur général? Quel genre de collaboration avons-nous là? Je trouve que ce genre de collaboration ressemble à celui que le gouvernement accorde aux entreprises et aux syndicats. Il semble maintenant que la plupart des Canadiens savent la signification de la «société juste» de 1968; un pays soumis à la dictature et tenu en laisse par un seul homme.

Il est impossible de tenir le commissaire de la GRC responsable de l'activité, illégale ou non, des membres de son personnel qui sont rattachés à un directeur général de la sécurité ne relevant pas de lui. Le chaos va continuer de régner à la GRC et au pays tant que le commissaire ne sera pas l'unique responsable...

**M. Blais:** J'invoque le Règlement. Le député de Stormont-Dundas (M. Lumley) a dit que le député de Red Deer (M. Towers) ne traitait pas du tout du bill à l'étude. Il est clair qu'il parle de choses qui n'ont rien à y voir. Il faudrait le rappeler à l'ordre.

**M. Woolliams:** Monsieur l'Orateur, à propos de ce rappel au Règlement, je pense que le député de Red Deer (M. Towers) est dans le vif du sujet, car le gouvernement utilise la police pour se procurer des dossiers de façon détournée, des dossiers obtenus grâce à des manœuvres illégales de la GRC.

**M. Lumley:** Qu'est-ce que cela a à voir avec le bill de finances?

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** Le député s'écarte du sujet de temps à autre, et je l'invite à en revenir aux termes du bill C-11.

**M. Blais:** Monsieur l'Orateur, j'invoque à mon tour le Règlement au sujet de ce qui a été dit par le député de Calgary-Nord (M. Woolliams). Je l'invite à prendre connais-

[M. Towers.]

sance de la décision rendue aujourd'hui par M. l'Orateur au sujet des allégations sans fondement.

**M. Woolliams:** Qu'est-ce que c'est que ces enfantillages?

**M. Towers:** Monsieur l'Orateur, je tourne le fer dans la plaie, mais la seule façon d'assainir une plaie c'est d'y porter le fer. C'est ce que je suis en train de faire, et je regrette que le ministre des Postes (M. Blais) ne veuille pas le reconnaître. Il y a sûrement assez de problèmes aux Postes...

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** A l'ordre. J'invite le député à revenir au bill C-11.

**Des voix:** Bravo!

**M. Towers:** Merci, monsieur l'Orateur.

Et puisqu'il est question de dépenses inutiles et du peu de cas que le gouvernement fait des dollars et des droits du contribuable, ne manquons pas de remarquer que les enquêtes qui se déroulent d'un bout à l'autre du pays coûtent de l'argent aux contribuables. Par-dessus le marché...

**Une voix:** Cette fois il est bien dans le sujet.

**M. Towers:** ... actuellement, la sécurité de notre pays est menacée. Qu'est-ce qui garantit aux Canadiens que Michael Pitfield, par exemple, a la compétence voulue pour présider le comité interministériel de sécurité et de renseignements? Je présume qu'on le paie pour cela, et que ce sont les contribuables du Canada qui le paient. Convient-il mieux à ce poste qui lui accorde la haute main dans ce domaine, qu'un honnête officier chevronné de la GRC, ou qu'un membre du personnel du ministre du solliciteur général?

Où l'intervention politique cesse-t-elle, et où le bon sens commence-t-il? On ne saurait mieux s'y prendre pour détruire notre merveilleux pays que de démoraliser la police nationale tout en ruinant l'économie du pays...

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** A l'ordre. Le député pourrait-il en revenir aux termes du bill C-11.

**M. Hnatyshyn:** Nous en voulons pour notre argent, Monsieur.

**Une voix:** Qu'est-ce qui a pondu cet horrible discours?

**M. Towers:** Nous ne pouvons séparer notre sécurité de ce qu'il en coûte aux contribuables canadiens.

Depuis quatre ans, l'inflation ne cesse de dépasser 7 p. 100. Il y en a beaucoup ici qui se souviennent du temps où les économistes nous affirmaient que nous ne pouvions tolérer une inflation de plus de 4 p. 100. Le taux de chômage est de plus de 7 p. 100 depuis 3 ans, et a causé de nombreux problèmes à la GRC. Nous devons également tenir compte de ce que, depuis quatre ans, notre croissance économique a été inférieure à 5 p. 100, et depuis trois ans notre déficit commercial a dépassé quatre milliards de dollars. Cette année, il sera probablement de cinq milliards de dollars. Quelqu'un doit payer les pots cassés; or, le gouvernement n'est apparemment pas prêt à se rendre compte de ce qui arrive exactement. Je sais que la vérité blesse. Nous devons reconnaître qu'en cinq ans, le déficit fédéral s'est accru chaque année. Nous avons connu pendant dix ans la croissance la plus rapide de la dette nationale de toute l'histoire du Canada, même en comptant la période qui couvre les deux graves conflits mondiaux.